

Aizenay

Ehpad Charles-Marguerite d'Aizenay

Le personnel tire la sonnette d'alarme

Manque de temps, de personnel, surcharge de travail : le personnel de la maison de retraite d'Aizenay dénonce des conditions de travail dégradées qui nuisent selon elles non seulement aux salariées mais aussi aux résidents.

«On aime notre travail mais on n'est pas reconnues». Réunies dans les locaux de Force Ouvrière de Challans, des membres du personnel de l'Ehpad (établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes) Charles Marguerite d'Aizenay ne cachent ni leur trouble, ni leur colère. Encore moins leur inquiétude.

Et de pointer du doigt des conditions de travail de plus en plus dégradées au sein de leur établissement. En cause ? Une restructuration de la maison de retraite en plusieurs unités de vie qui, en théorie, ne constituerait pas en soi une mauvaise idée. Si ce n'est que les conséquences sur l'organisation du travail des salariées n'auraient fait qu'empirer.



La direction de l'Ehpad, que nous avons contactée, ne souhaite pour l'heure faire aucun commentaire.

«Tout le monde est en flux tendu», dénonce une représentante du personnel. «Les salariées n'en peuvent plus.» L'établissement accueille une centaine de résidents pour 50 salariées, en quasi totalité des femmes, dont 24 à temps plein. «Nous sommes deux filles pour 20 résidents» expliquent certaines d'entre elles, «pour un travail difficile et chargé émotion-

nellement parlant.»

Le flux tendu dénoncé génère des conséquences pour le moins inquiétantes, dénoncent les membres du personnel. Ainsi, «des agents se voient contraintes de faire le travail d'aides soignantes, ce qui n'est pas de leur responsabilité. On ne peut pas s'occuper des résidents comme on le voudrait !»

Le 21 mai dernier se tenait

une réunion extraordinaire du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail. Qui n'aurait débouché sur rien. «Nous avons changé huit fois de planning en quatre ans, et ça fait un an que nous demandons un règlement intérieur et des fiches de poste.»

«Nous souhaitons être entendues»

Les salariées sont pourtant déterminées à ce que leurs conditions de travail s'améliorent. Non seulement pour elles, mais aussi pour les résidents. «Tout le monde est usé et fatigué. La situation met le personnel en danger et donc indirectement les résidents. Ils ressentent le malaise. Des familles comment à se plaindre. Où est la sécurité des personnes qui nous sont confiées ?»

La revendication des salariées est simple : «Nous souhaitons seulement être entendues».

Franck Hermel